

MERCIALYS

16-18, rue du Quatre Septembre
CS 36812 - 75082 Paris Cedex 02

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 septembre 2022

Sobriété énergétique : Mercialys instaure une série de mesures immédiates

Déjà fortement engagé pour l'environnement au travers de sa stratégie « *4 Fair Impacts* » à l'horizon 2030, le groupe Mercialys a décidé d'accentuer encore sa mobilisation pour la préservation des ressources naturelles en instituant une série de mesures immédiates. Ces mesures sont destinées à atteindre l'objectif de réduction de 10% des consommations d'énergie fixé par le gouvernement.

Des décisions à effet immédiat pour répondre à l'urgence

Le contexte géopolitique actuel ainsi que les évènements météorologiques de l'été 2022 soulignent, aujourd'hui plus que jamais, le caractère limité des ressources naturelles et la nécessité d'agir de concert pour en assurer le meilleur usage.

Cette actualité de crise a conduit Mercialys à mobiliser l'expertise de l'ensemble de ses collaborateurs, coordonnée via une « *task force* » dédiée, qui a déterminé et déployé des actions concrètes au travers de ses centres commerciaux :

- abaissement des températures du chauffage, et de la climatisation à 17°C en hiver et 26°C en été ;
- limitation du chauffage la nuit, à un niveau permettant de maintenir les installations hors gel ;
- extinction de l'éclairage, général et des enseignes, 1 heure après la fermeture du dernier commerce ;
- ajustement des débits d'air des installations de ventilation.

La mise en place de ces mesures se fera en étroite coordination avec les commerçants et en totale transparence avec les visiteurs des centres commerciaux. Cette organisation est mise en place afin de concilier le respect du confort et la sécurité des commerçants, des collaborateurs et des visiteurs, et d'impliquer l'ensemble des acteurs dans cette démarche d'intérêt public.



www.mercialys.com

MERCIALYS

16-18, rue du Quatre Septembre
CS 36812 - 75082 Paris Cedex 02

Une mobilisation de longue date en faveur de la réduction des consommations d'énergie

Ces mesures immédiates sont destinées à s'adapter au contexte de tension du marché de l'énergie et à participer à l'effort national. Elles viennent compléter l'engagement stratégique de Mercialys pris depuis 2015, renforcé du 2^{ème} plan stratégique RSE portant sur la période 2020-2030. Les équipes de la foncière, conscientes de la réalité du changement climatique et de ses conséquences au quotidien, sont sensibilisées à ces enjeux, notamment pour atteindre **un objectif de contribution à la neutralité carbone impliquant une réduction de 40% des consommations d'énergie d'ici la fin de la décennie. Cette démarche a porté ses fruits puisque la Société, grâce à la mise en place d'une série d'actions portant tant sur l'exploitation des centres que sur des travaux d'investissement, est d'ores et déjà en phase avec cette ambition.**

Exemples d'actions mises en place :

- l'installation de dispositifs permettant de suivre, gérer et optimiser la consommation énergétique des sites ;
- le pilotage des équipements des centres afin d'en réduire les consommations d'énergie ;
- la mise en place de détection automatique de présence pour l'activation/désactivation de diverses installations électriques ;
- le programme de *relamping* LED ;
- la modernisation des équipements de chauffage et de climatisation ;
- l'isolation thermique des bâtiments.

Un engagement fort et incontournable que Mercialys prône par ailleurs auprès de ses pairs, au travers notamment de la présidence que la Société exerce à la Commission RSE du Conseil national des centres commerciaux (CNCC).

Vincent RAVAT
Directeur général

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr.

Contact analystes et investisseurs

Luce-Marie de Fontaines

Tél : +33 1 82 82 75 63

Email : ldefontaines@mercialys.com

Contact Presse

Chloé Teyssou

Tél : +33 7 85 90 52 03

Email : cteyssou@mercialys.com



www.mercialys.com

MERCIALYS

16-18, rue du Quatre Septembre
CS 36812 - 75082 Paris Cedex 02

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 30 juin 2022, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 3,1 milliards d'euros droits inclus. Son portefeuille de 2 130 baux représente une base locative annualisée de 168,8 millions d'euros. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment B d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 30 juin 2022 s'établit à 93 886 501.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.



www.mercialys.com